

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16672**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Bâtiment et construction spécialité Bâtiment performant et énergies (thermique, électrique, grise)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université Joseph Fourier Grenoble I

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'université Grenoble I

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

232n Bâtiment : construction et couverture (conception)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Technicien de bureaux d'études : il aura des compétences dans les domaines des matériaux, de l'électricité et de la thermique afin de concevoir ou rénover des bâtiments efficaces énergiquement et environnementalement.

Les emplois suivants pourront aussi être assurés :

- Economiste de flux : gestion de la consommation d'énergies, réalisation de diagnostics, proposition de modifications et d'évolutions d'installations

- Gestionnaire de projets : initiation, gestion et suivi de réalisations importantes

- Chargé d'affaires : vente, mise en place de systèmes liés à la gestion rationnelle de l'énergie et liés aux énergies renouvelables

Cette licence professionnelle vise à donner des compétences transverses aux trois disciplines citées précédemment en vue de former des personnes capables :

- d'auditer un bâtiment et de proposer des améliorations chiffrées,

- de participer à la conception ou à la rénovation d'un bâtiment en s'interfaçant efficacement avec les autres corps d'états.

Les compétences attendues ont été recensées en détail au terme d'une large investigation professionnelle, nous pouvons les décliner sommairement ci-dessous :

- Savoir lire un plan des diverses spécialités (bâtiments, réseaux, électrique)

- Connaître les équipements et matériaux utilisés en construction et les équipements thermiques ou électriques ainsi que leurs caractéristiques principales

- Etre en mesure de réaliser et d'analyser l'audit énergétique d'un bâtiment

- Connaître les techniques innovantes mises en oeuvre dans les trois disciplines pour améliorer la performance énergétique

- Savoir utiliser un logiciel de simulation thermique dynamique d'un bâtiment

- Savoir utiliser un logiciel de calcul thermique pour vérifier la conformité à la réglementation thermique

- Proposer des solutions concrètes et efficaces en matière d'isolation thermique, d'étanchéité à l'air, d'économies sur les équipements et en fonction du contexte d'utilisation des énergies renouvelables

- Chiffrer les différentes options et appréhender les temps de retour sur investissement

- Analyser l'analyse de cycle de vie (énergie grise) d'un bâtiment

- Connaître les normes liées à la santé des usagers de bâtiments

- Savoir rédiger un document contractuel lié à un audit

- Connaître les différentes phases d'un chantier, les techniques de gestion de projet, les règles et usages liés aux appels d'offres.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Bâtiment et construction

Chargé d'affaire, technicien de bureau d'étude

Codes des fiches ROME les plus proches :

[F1103](#) : Contrôle et diagnostic technique du bâtiment

[F1106](#) : Ingénierie et études du BTP

[F1108](#) : Métier de la construction

Réglementation d'activités :

Aucune

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

UE1 : Analyse d'un bâtiment existant (13 ECTS)

UE2 : Vers un bâtiment à énergie positive (15 ECTS)

UE3 : Projets tous corps d'état (12 ECTS)

UE4 : Application professionnelle lors de projet (10 ECTS)

UE5 : Activité professionnelle (10 ECTS)

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X		idem
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Aucune Autres certifications : Aucune	Aucune

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Aucune

Pour plus d'informations**Statistiques :****Autres sources d'information :**

Université Joseph Fourier

IUT1 de Grenoble

Lieu(x) de certification :

IUT1 de Grenoble

151 rue de la Papeterie, 38400 SAINT MARTIN D'HERES

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

idem

Historique de la certification :